

Instruction n° DGOS/RH1/2013/428 du 31 décembre 2013 relative à la rémunération des agents publics participant à titre accessoire à des activités de formation et de recrutement

31/12/2013

Cette instruction a pour objet d'actualiser les modalités relatives à l'indemnisation des agents publics participant aux activités de certification du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière et d'évaluation pour les formations d'auxiliaires médicaux réingéniées.

Consulter ici l'instruction n° DGOS/RH1/2013/428 du 31 décembre 2013 relative à la rémunération des agents publics participant à titre accessoire à des activités de formation et de recrutement